



Albert GERADIN

Le Corps consulaire de la province de Liège
(1914-2014)

Les Éditions de la Province de Liège

**Le Corps consulaire
de la province de Liège
(1914-2014)**

Avec le soutien de la Province de Liège

Les Éditions de la Province de Liège

31, Boulevard Frère-Orban
4000 LIEGE (Belgique)

Tél. (+ 32) – (0)4 – 254 25 20

Fax (+ 32) – (0)4 – 254 24 40

E-mail : cefal@skynet.be

<http://www.cefal.com>

© 2014 : Les Éditions de la Province de Liège

Tous droits de reproduction,
d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays.

Imprimé en Belgique

Albert GERADIN

**Le Corps consulaire
de la province de Liège
(1914-2014)**

Les Éditions de la Province de Liège

Préface

Ce m'est une agréable opportunité d'introduire la brochure éditée à l'occasion des 100 ans du Corps consulaire de la province de Liège pour en esquisser l'histoire.

L'histoire utile de notre Corps consulaire de la province de Liège est un regard sur le passé qui nous permet de mieux nous identifier dans le présent comme héritiers moraux des fluctuations des décennies précédentes et, à la réflexion, nous incite à envisager l'avenir dans la continuité, la fidélité et l'adaptation.

C'est dans cet esprit que nous avons acquiescé volontiers à la proposition d'Albert Geradin, un ancien consul honoraire de Finlande, de rassembler, d'analyser et de nous résumer des documents anciens méconnus et bien significatifs, sur ce que fut le Cercle consulaire avant de devenir le Corps consulaire et de nous faire un rapide inventaire d'événements consulaires marquants d'une époque récente, aussi de nous faire mémoire des très anciens consuls dont nous avons repéré les descendants et les familles, des anciens consuls encore proches et qui comptent toujours pour nous dans notre estime et notre amitié et des consuls actuels.

D'anciens consuls de Liège, l'un honoraire et l'autre de carrière occupant ou ayant occupé de hautes fonctions ministérielles, ont accepté la présidence d'honneur des manifestations de notre centième anniversaire le 14 novembre 2014.

Jadis, les réunions, la structuration, l'accueil chaleureux des nouveaux consuls, la concertation et la coopération amicale des consuls, bien plus nombreux à certaine époque et la participation aux événements importants de la Ville et de la Province de Liège et aux manifestations nationales et internationales grandioses, festives ou graves, ont été des caractéristiques constantes dont la tradition se perpétue résolument.

Cet historique est un travail concis et clairement charpenté qui renvoie souvent à des notes et particulièrement au site www.consulsliege.be dont notre encyclopédique Jean-Marie Roberti, Secrétaire général adjoint, est le webmaster inépuisable de sagacité et de dévouement.

Au fil des rubriques on voit apparaître, de façon allusive parfois, le rôle consulaire souvent méconnu dans ses facettes multiples de représentation du pays d'envoi, d'aides variées à la personne en difficulté, de passage chez nous ou appartenant aux différentes vagues politiques et socio-économiques qui ont peuplé dans notre région la diaspora de nombreux pays.

En cette année qui évoque si puissamment le souvenir des guerres mondiales, et spécialement de la guerre 14-18, nous avons participé en août, à d'importantes manifestations lorsque « Liège fut le Centre du Monde » vu l'importance des délégations de très haut niveau, venant de nombreux pays.

A cette occasion il est particulièrement opportun qu'il soit fait allusion au souci de protection consulaire durant ces deux guerres mondiales, grâce à l'inviolabilité des consulats, exemple insigne d'une fonction consulaire aux aspects multiples, où l'aide à la personne en difficulté est un souci primordial, même dans des circonstances cruciales.

Les relations des différents consuls, afin de promouvoir cordialité et compréhension réciproques, ont été des attitudes constantes à l'égard des différents pays et des diverses cultures représentées avec parfois des triangulations entre pays voisins et région liégeoise sur un plan socio-économique et culturel.

Les liens vivaces entre les consuls liégeois et ceux des autres régions de Belgique au sein de la BCU, Belgian Consular Union, dont l'auteur est un membre d'honneur, avec ceux d'autres pays européens au sein de la FUECHE, avec ceux d'autres continents aussi, au sein de la FICAC, Fédération Internationale des Consuls et Associations Consulaires montrent bien l'ouverture aussi large que possible du Corps Consulaire liégeois. Le but est d'élargir notre vaste cercle d'amitié et de coopération et de nous enrichir mutuellement de l'expérience d'autres consuls dans d'autres contextes socio-économiques et culturels, soit qu'ils viennent vers nous ou que nous allions vers eux.

L'exemple tout récent de notre voyage au Maroc en est un exemple typique de plus.

Nous envisageons, appelons même de nos vœux un avenir expansif du corps consulaire liégeois. Dans cette perspective, une Commission internationale fonctionne depuis plusieurs années sous la houlette d'une personnalité (encore) étrangère mais très proche de notre Corps consulaire de la province de Liège, avec la coopération enthousiaste et constante de la Province, de la Ville, de la Région germanophone et de notre Université (qui accueille enseignants, étudiants, doctorants et chercheurs d'une centaine de pays) pour combler les manques, rééquilibrer les représentations consulaires au Nord et au Sud du pays, pourvoir les postes consulaires laissés vacants (souvent des années durant), en signalant, dans des dossiers motivés, aux pays d'envoi possibles et au Ministère des Affaires Etrangères (et du Commerce extérieur) de chez nous des personnalités dont le profil, l'expérience, l'intérêt pour un pays donné et la disponibilité permettraient d'entrevoir qu'ils nous rejoignent dans le même esprit de coopération désintéressée.

Le Député provincial – Vice-président Georges Pire, chargé des relations extérieures a conféré à bon nombre d'entre nous le titre complaisant et flatteur d'ambassadeur du Pays de Liège, signifiant ainsi le rôle attendu à double sens de notre représentation consulaire et notre double implication dans la création, l'entretien et l'expansion de liens diplomatiques, culturels, personnalisés, socio-économiques entre notre ressort consulaire et les pays d'envoi qui nous accordent une mission de confiance dans la perspective d'un avenir dynamique de coopération et d'expansion.

Nous y sommes attentifs.

Je me fais l'interprète de tous en disant cordialement merci à Albert Geradin et à ceux qui l'ont aidé pour finaliser cette tâche de choix dans le cadre de notre centième anniversaire, pour avoir ainsi bien enrichi notre propre vision du passé, du présent et de la prospective de notre Corps Consulaire de la Province de Liège afin de la livrer en partage à tous.

Fernand GOFFIOUL

*Consul honoraire du Royaume d'Espagne
Doyen du Corps consulaire de la province de Liège*

A. La fonction consulaire, une fonction très ancienne... et très actuelle

Déjà dans les cités grecques antiques, les étrangers trouvaient assistance pour leurs personnes, leurs biens ou leurs affaires auprès de certains citoyens du nom de *proxènes*, vocable qui désigne aujourd'hui encore des consuls en Grèce.

C'est ainsi que, depuis une époque très lointaine, des relations consulaires se sont établies entre les Etats. Leurs établissements se font par consentement mutuel. Le siège d'un poste consulaire, sa classe et sa circonscription sont fixés par l'Etat d'envoi et soumis à l'Etat de résidence. Les fonctions consulaires consistent principalement à protéger dans l'Etat de résidence les intérêts de l'Etat d'envoi, à prêter secours et assistance à ses ressortissants et à favoriser autant que possible le développement des relations économiques et culturelles entre les deux Etats.

Les chefs de poste consulaire sont nommés par l'Etat d'envoi et sont admis à l'exercice de leurs fonctions par l'Etat de résidence via une autorisation dénommée *exequatur*. L'Etat qui refuse de délivrer un *exequatur* n'est pas tenu de communiquer à l'Etat d'envoi les raisons de son refus. La nomination officielle d'un consul est publiée dans le Moniteur belge par le Ministère des Affaires étrangères. Il reçoit l'autorisation d'exercer ses fonctions pour une circonscription bien définie, généralement pour une ou plusieurs provinces ou pour une région.

On distingue deux sortes d'agents consulaires pour occuper un poste. D'une part, les consuls de carrière – ou diplomates – qui sont rétribués et, d'autre part, les consuls honoraires qui ne le sont pas¹. Ce qui différencie vraiment le consul de carrière, c'est l'exclusivité de ses fonctions qui sont fondées sur les études voulues, sur une préparation spéciale, sur des lois et des règlements

1 A une certaine époque, les consuls de carrière étaient appelés « envoyés » ou « missi » tandis que les consuls qui n'étaient pas de carrière étaient appelés « élus » ou « electi » ou bien « consuls marchands » car ils exerçaient une profession notamment commerciale.

bien déterminés et sur un traitement que lui assure l'Etat qui le nomme. Le consul honoraire échappe à ces conditions et il n'a pas nécessairement la nationalité du pays qu'il représente. Il exerce sa fonction consulaire en marge de son activité principale. Parmi les responsabilités d'un consul honoraire, il y a celle de porter aide à tout citoyen du pays qu'il représente et qui est en difficulté. Il joue aussi dans sa circonscription un rôle de représentation et de communication analogue à celui de son ambassadeur à qui il doit adresser un rapport annuel d'activités².

A l'origine, le Corps des consuls belges ne comprenait que des agents honoraires dont le premier fut nommé le 27 juillet 1831 à Liverpool. Le premier agent de carrière belge date du 1 mars 1837 avec résidence à Manille.

Vu l'activité industrielle croissante de Liège de 1830 à 1914, les consuls furent de plus en plus nombreux en terre liégeoise. Pendant cette période, il y a eu trois consuls des Pays-Bas dont le premier fut Charles A.C. de Rossius-Orban en 1855. Pour la France, le Consulat fut occupé à partir de 1874 par dix consuls et notamment par le Consul général François Crozier qui joua un rôle considérable dans le cadre de l'Exposition universelle de 1905, au moment où Liège se trouvait au sommet de la prospérité économique mondiale. En 1910, quarante pays étaient représentés à Liège et à Verviers (vingt pays d'Amérique latine, dix-sept pays européens ainsi que les Etats-Unis, la Perse et la Turquie)³.

2 Voir sur le site www.consulsiège.be la Convention de Vienne de 1963 sur les relations consulaires et la circulaire du 22 octobre 2007 du Service fédéral des Affaires étrangères qui définit les dispositions relatives à l'ouverture d'un poste consulaire en Belgique.

3 Voir la rubrique « Histoire » du site www.consulsiège.be.

B. Le Corps consulaire de la province de Liège

1. Gustave Ghilain, Président-fondateur du Cercle consulaire de Liège

C'est au début de la Première Guerre mondiale, en novembre 1914, qu'une moitié des quarante consuls établis à Liège se réunissent et pensent qu'il est nécessaire de se constituer en un Cercle consulaire. Quelques réunions ont lieu mais cessent rapidement car plusieurs consuls dont les pays se sont mis en guerre ne peuvent plus siéger.

Début 1917, des consuls interviennent auprès de Monsieur Gustave Ghilain, Consul du Mexique, pour qu'il prenne l'initiative de réunir à nouveau les consuls des pays neutres. Entièrement acquis à leur idée, Gustave Ghilain organise une première réunion qui fut décisive car tous les consuls présents conviennent de la nécessité de se réunir régulièrement. Un Comité est constitué sous la présidence de Gustave Ghilain, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Sous l'impulsion de ce Comité, les réunions qui ont lieu périodiquement permettent aux consuls de mieux se connaître et de s'entraider en cette période troublée. Grâce au travail de coordination effectué par les responsables du Comité et ceux de la commission chargée d'étudier la jurisprudence consulaire, les membres du Cercle consulaire obtiennent plusieurs autorisations, laissez-passer, permis et exemptions des autorités occupantes qui leur permettent de fonctionner (néanmoins avec beaucoup de difficultés)⁴. Mais les consuls ne pensant pas qu'à eux et aux nationaux, ils s'efforcent dans la mesure du possible d'adoucir le sort des malheureux prisonniers militaires détenus à la Citadelle de Liège.

Après la guerre, les réunions ont lieu d'une façon plus régulière dans les locaux de l'Association des ingénieurs, quai de l'Université

4 Voir, en annexe, le rapport du Président Gustave Ghilain à l'assemblée générale du Cercle consulaire du 8 mars 1919.

et, lors de l'assemblée générale du 8 mars 1919, les premiers statuts du Cercle consulaire de Liège sont approuvés article par article tandis que le Comité présidé par Gustave Ghilain est confirmé. Il comprend en plus des deux Vice-présidents, du Secrétaire et du Trésorier, un Bibliothécaire-conservateur. Les attributions de chacun sont très bien définies. De plus, sur proposition du Président, il est décidé de continuer les études relatives à la jurisprudence consulaire.

A partir de cette date, les réunions du Comité et les assemblées générales se suivent régulièrement avec l'accueil chaleureux des nouveaux consuls au sein du Cercle consulaire. Les contacts avec les autorités locales ont repris et le Président est invité aux manifestations importantes comme la remise, le 24 juillet 1919, des insignes de la Légion d'honneur à la ville de Liège par le Président de la République française Raymond Poincaré.



*Gustave Ghilain (1864-1951),
Président-fondateur
du Cercle consulaire de Liège.*

2. Les premières activités du Cercle

De janvier 1920 à janvier 1923, la présidence du Cercle est assurée par Léon Labbé, Consul général de carrière, chargé du Consulat de France. Gustave Ghilain, redevenu Président, et son Comité organisent des conférences lors des déjeuners mensuels mais également plusieurs fêtes consulaires au profit d'œuvres caritatives. Ils décident aussi d'inviter à un banquet annuel, en présence des autorités liégeoises, les Présidents des Cercles consulaires de Bruxelles, d'Anvers et de Gand.

Le Cercle comporte de plus en plus de membres et, en 1927, il en compte quarante-deux (dont trente-trois à Liège et neuf à Verviers)⁵.

A partir de 1927, les réunions du Comité et les assemblées générales se tiennent à la Société Belge d'Etudes et d'Expansion (SBEE), située avenue Rogier à Liège et dirigée par Eugène-Jean Prost-Gargoz, Consul général de Finlande. En vue d'intéresser de plus en plus de membres à participer aux activités, le Comité propose aussi des visites d'usines (dont celle de la Fabrique Nationale à Herstal) ainsi qu'une journée particulièrement intéressante aux Floralies gantoises en compagnie de membres du Cercle consulaire de Gand, avec qui les consuls liégeois entretiennent d'excellents contacts.

3. Soixante membres au Cercle consulaire en 1930

Le nombre de consuls membres du Cercle continue encore d'augmenter pour atteindre soixante en 1930 (dont cinquante à Liège et dix à Verviers)⁶.

A l'occasion du 100^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique a lieu l'Exposition internationale de Liège de 1930. Un subsidie important du Collège des Bourgmestre et Echevins permet au Cercle de préparer une grande journée consulaire. Celle-ci a lieu le 26 juin 1930 avec une réception à la SBEE suivie d'un banquet à la salle des fêtes de l'Exposition. Ensuite est organisée une visite de plusieurs pavillons de pays étrangers, du palais du verre et de la cristallerie ainsi que de celui de l'électricité. Plus de cinquante membres des Cercles consulaires d'Anvers, de Bruxelles et de Gand sont accueillis en présence également des autorités locales et de plusieurs personnalités étrangères.

5 Voir, en annexe, la copie de la liste des membres du Cercle en 1927 ainsi que la composition du Comité.

6 Fin 1930, le Comité obtient l'autorisation du Commissaire de police de Liège de placer sur le pare-brise des voitures des consuls des plaques en carton fort avec les indications « CC ». Quelques années plus tard, elles seront remplacées par des plaques ovales blanches.

Après un thé consulaire organisé, en novembre 1936, dans les salons de l'Hôtel d'Angleterre en faveur des œuvres de la Reine Astrid, un dîner intime est donné le 23 novembre 1937 à l'Hôtel des Boulevards en l'honneur du Président Gustave Ghilain qui vient d'être décoré de l'ordre *El Aguila Azteca*, haute distinction de la République mexicaine. En juin 1939, une soixantaine de consuls belges acceptent l'invitation du Cercle et visitent à Liège l'exposition internationale de la technique de l'eau.

4. La Deuxième Guerre mondiale

Pour protéger l'inviolabilité des consulats, le Comité du Cercle obtient des laissez-passer pour les consuls des pays neutres ainsi que des avis à placer sur leur maison indiquant qu'elles ne peuvent être visitées ou occupées sans leur autorisation. Malgré les difficultés pour se déplacer, Gustave Ghilain invite chaque semaine les membres du Comité à se réunir pour, d'une part, introduire auprès du Général Commandant les demandes de renouvellement des autorisations accordées et, d'autre part, pour organiser autant que possible des ravitaillements de produits tels que les pommes de terre, les œufs et le café.

Aussi bien à Bruxelles qu'à Liège, le Cercle consulaire n'a cependant plus beaucoup d'influence auprès des autorités occupantes car celles-ci ne reconnaissent plus que les consuls de carrière installés à Anvers. Fin 1941, à un ordre de l'autorité allemande de fermer les Consulats, les consuls qui restent accrédités auprès de l'Etat belge réagissent car ils ne peuvent être relevés de leurs fonctions que par un accord entre celui-ci et le pays qu'ils représentent. Ils revendiquent que les cercles consulaires sont des cercles privés composés non seulement de consuls en fonction mais aussi d'anciens consuls et qu'ils doivent conserver de ce fait ce caractère vis-à-vis des autorités belges et occupantes.

Fin 1942, les Allemands menacent de réquisitionner et d'occuper l'immeuble de la SBEE qui était devenu, depuis octobre 1940, le local permanent du Cercle consulaire. Une plaque « CC » avait d'ailleurs été posée sur sa façade. Les réunions hebdomadaires du Cercle se font alors à la Banque commerciale située place du Roi Albert. Un fait important et très grave se produit fin 1943 :

le Consul de Bulgarie (pays non en guerre) est arrêté à Verviers et emprisonné à Aix-la-Chapelle par les Allemands. Malgré les interventions du Président du Cercle, il ne sera relâché que longtemps après son arrestation. Les bombardements sur la ville de Liège en 1944 n'empêchent pas Gustave Ghilain de réunir chaque semaine – et jusqu'à la fin de la guerre – les membres du Comité. Si nécessaire, les réunions se tiennent à son domicile privé situé rue Louvrex. Après la guerre, elles ont de nouveau lieu dans les locaux de la SBEE avec une participation parfois très limitée du nombre de consuls.

Lors de l'assemblée générale de 1949, plusieurs membres proposent de fêter le Président Gustave Ghilain ainsi que Joë Hogge, Consul de Yougoslavie et Vice-Président, et Pierre Grosfils, Vice-Consul de Suède, pour leurs cinquante ans de carrière consulaire. Cette fête fut très réussie et se fit en présence des familles des jubilaires, du Gouverneur, du Bourgmestre de Liège et de plusieurs membres des Cercles consulaires d'Anvers, Bruxelles et Gand (avec lesquels les consuls liégeois avaient repris contact).

5. Joë Hogge, le deuxième Président du Cercle

Gustave Ghilain décède le 23 février 1951. Il est âgé de 87 ans. Au nom des membres du Cercle, son éloge funèbre est prononcé à la mortuaire par le Vice-Président Joë Hogge. Il rappelle que Gustave Ghilain fut Consul du Mexique pendant 57 ans et le Président-fondateur du Cercle consulaire de Liège. Très dévoué, excellent organisateur, il fut l'ami non seulement de tous les membres du Cercle mais aussi des Présidents des autres Cercles consulaires de Belgique^{7 8}.

Le 1^{er} mars 1951, Joë Hogge est élu Président du Cercle consulaire de Liège. Sous son impulsion, des activités très diverses sont proposées aux membres telles que des séances cinématographiques animées par un conférencier ainsi que des croisières sur

7 Vice-Consul du Mexique depuis avril 1937, son fils Gustave-Louis devient le Consul du Mexique au décès de son père. Il assurera aussi pendant 8 ans le secrétariat du Comité.

8 Voir l'article « Un exemple de longévité père et fils 90 ans Consuls du Mexique » de la rubrique « Histoire » du site www.consulsiège.be.

la Meuse. Au cours de l'année 1954, le Comité envisage de fêter les 40 ans d'existence du Cercle. La date retenue est le 10 février 1955. A midi, une réception à l'hôtel de ville de Liège fut offerte par le Collège des Bourgmestre et Echevins. A 17 heures, un thé est offert par le Gouverneur dans les salons du Gouvernement provincial en présence des membres du Cercle et de leurs épouses. A 20 heures 30, en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, diplomatiques et religieuses, une grande réception est organisée par le Cercle consulaire dans le Foyer du Conservatoire Royal de musique. Quelques deux cent cinquante personnes assistent à cette magnifique soirée animée par la célèbre cantatrice japonaise Michiko Sunahave.

Pendant l'année 1957, une commission est chargée de revoir les statuts du Cercle. Les nouveaux statuts seront approuvés lors de l'assemblée générale du 5 février 1958. Les changements concernent notamment les nouveaux consuls qui, pour être admis, doivent dorénavant faire une demande écrite au Président, appuyée par deux parrains. Les années 1959 et 1960 sont des périodes plus difficiles ; l'ambiance au Cercle est moins bonne et est due à la présence très limitée des membres aux assemblées et aux activités ainsi qu'à une situation financière moins bien contrôlée par le trésorier du Cercle.

6. Maurice Mathy, le dernier Président du Cercle

Le 7 octobre 1963, Joë Hogge décède à l'âge de 93 ans. Nommé Consul de Serbie en 1900, il fut Commissaire général de l'Exposition universelle de 1905. Devenu ensuite Consul général de Yougoslavie, il n'a jamais cessé de siéger au Comité du Cercle⁹.

Secrétaire du Comité depuis avril 1952, Maurice Mathy, Consul de Suède, succède à Joë Hogge. Très dynamique et très bien organisé, Maurice Mathy veille à la bonne tenue des réunions mensuelles du Comité ainsi qu'à l'organisation de plusieurs déplacements

9 Joë Hogge a été un excellent avocat, qui a beaucoup aidé son prochain et notamment les malheureux prisonniers serbes pendant la guerre 1914-1918. Très actif au sein du Comité, il a toujours eu une attention particulière pour accueillir les nouveaux Consuls étrangers et pour saluer les anciens.

à l'étranger (dont les visites de la Cathédrale de Cologne et de l'usine Philips à Eindhoven). Une partie des réunions du Comité de 1964 est consacrée à préparer, à l'occasion du 50^e anniversaire du Cercle, une grande manifestation fixée au 6 février 1965. Une belle réception, suivie d'une soirée dansante, a lieu dans les salons de la SBEE en présence de nombreux invités. Maurice Mathy prend la parole et retrace la vie du Cercle consulaire depuis sa création en rendant hommage aux Présidents Gustave Ghilain et Joë Hogge¹⁰.

7. La constitution du Corps consulaire de la province de Liège

Maurice Mathy est le dernier Président du Cercle de Liège car, pour avoir une structuration et une réglementation semblables à celles instaurées dans d'autres provinces belges, le Corps consulaire de la province de Liège est constitué lors de la réunion des chefs de poste du 9 juin 1972 à la SBEE. Le Cercle a vécu et va disparaître après 58 ans de présence illustre et d'activités brillantes sous les présidences remarquables de Gustave Ghilain, Joë Hogge et Maurice Mathy. Un projet de règlement d'ordre intérieur est élaboré, qui précise notamment que le Corps consulaire est constitué par les chefs de poste dont le Consulat général, le Consulat ou le Vice-consulat se trouve en province de Liège et par ceux de leurs collaborateurs détenteurs soit d'une carte d'identité pour les membres soit d'une carte de légitimation délivrée par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. En outre, le Bureau est l'organe exécutif et représentatif du Corps consulaire. Il se compose d'un Doyen, d'un Vice-Doyen, d'un Secrétaire général, d'un Trésorier et de quatre Conseillers. Sa tâche est, d'une part, de faire reconnaître au Corps consulaire la place qui lui revient de droit dans la vie publique liégeoise et, d'autre part, d'accueillir et d'aider ses membres en vue de faciliter l'accomplissement de leur mission consulaire.

L'Assemblée générale et le Bureau ne sont plus présidés par un Président Consul honoraire (comme pour le Cercle consulaire) mais bien par un Doyen qui est le Consul général de carrière

¹⁰ Un grand article sur l'origine et les activités du Cercle est publié dans le journal *La Meuse* du 9 février 1965.

titulaire du plus ancien *exequatur* (date de l'entrée en fonction en Belgique). C'est ainsi que les premières réunions du Bureau sont présidées par le Comte Renzo ADORNI BRACCESI, Consul de carrière et Consul général d'Italie jusqu'en novembre 1973.

Dix-neuf Consuls généraux de carrière vont lui succéder jusqu'en juillet 2011. Six italiens : Fernando de MARSICO (janvier 1979 à mai 1979), Giuseppe-Filippo d'ALESSANDRO (décembre 1991 à novembre 1992), Alberto CECCARELLI (juin 1993 à août 1996), Lorenzo MOTT (août 1998 à février 1999), Agostino CHIESA ALCIATOR (décembre 2001 à janvier 2004) et Marco Riccardo RUSCONI (septembre 2005 à juin 2008). Six français (dont une Consule générale) : Hubert CORNET (mars 1976 à décembre 1977), Michel REUILLARD (juin 1984 à février 1986), Dominique PIN (septembre 1996 à juillet 1998), Jean-Paul DUMONT (mars 1999 à novembre 2001), Edith RAVAUX (juillet 2004 à août 2005) et Patrik FERS (juillet 2008 et août 2008). Quatre allemands : Karl SCHUMACHER (décembre 1973 à mars 1974), Josef GOLDSCHMITT (janvier 1978 à décembre 1978), Alfred RABE (juillet 1980 à mai 1984 et mars 1986 à novembre 1991) et Walter FROEWIS (décembre 1992 à mai 1993). Deux néerlandais : Mathias G.J.M. JANSSEN (avril 1974 à février 1976) et le Baron R.S.N. van der FELTZ (juin 1979 à juin 1980). Un marocain : Abdelghani BELLAZIRI (septembre 2008 à juillet 2011).

Dans le Bureau du Corps consulaire, deux membres ont des rôles très importants : le Secrétaire général et le Trésorier. La première fonction sera assurée par : Jean-Marie DELFOSSE, Consul honoraire de Grande-Bretagne en 1972-75, 1984-87 et 1998-2000, Alex SCHOENAERTS de WERGIFOSSE, Consul honoraire de Côte d'Ivoire en 1975-79 et 1981-84, Jacques NIHON, Consul honoraire de Tunisie en 1979-81, Pierre-Emmanuel COMELIAU, Consul honoraire d'Haïti en 1988-98, Peter van ETTRO, Consul général honoraire des Pays-Bas en 2000-07 et Didier BRONNE, Consul honoraire de Norvège depuis 2007. A noter que Pierre-Emmanuel COMELIAU a aussi été Secrétaire administratif de 1998 à 2000. Et la deuxième fonction, celle de Trésorier, sera quant à elle assurée par : le Vicomte Louis de LAIGNE, Consul général de France en 1972-73, Denis de HEPCEE, Consul honoraire du Chili en 1975-80, Albert HANQUET, Consul honoraire du Liban en 1975-80,

Pierre-Emmanuel COMELIAU en 1980-88, Baron Bertrand de SCHAETZEN, Consul horaire du Portugal en 1988-94, Marcel RIPPINGER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg en 1995-98, Manuel VIERA, Consul du Portugal en 1999-2007 et Didier BRONNE depuis 2007.

A partir d'août 2011, les réunions du Bureau et les assemblées générales seront à nouveau présidées par un Consul honoraire. Dans l'un des documents en annexe, on remarquera que la composition du Bureau a changé avec un Doyen, un Vice-Doyen, un Secrétaire général qui est aussi Trésorier, un Secrétaire général adjoint qui est aussi responsable du site internet, cinq Conseillers et deux invités permanents.

En 1972, les membres du Corps consulaire sont vingt-huit à Liège et deux à Verviers (dont l'un est Agent consulaire de France et l'autre est Vice-Consul du Portugal). Parmi ces trente membres, il y a six consuls de carrière qui représentent l'Allemagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Maroc et les Pays-Bas. Huit anciens consuls honoraires sont aussi invités aux activités du Corps consulaire.

A la suite de l'assemblée générale du 13 décembre 1972 à la SBEE, l'annonce officielle de la constitution du Corps consulaire de la province de Liège est faite aux autorités locales ainsi qu'à la presse.

Il est aussi rappelé aux membres du Corps consulaire d'assister aux cérémonies officielles du 21 juillet et du 15 novembre à la Cathédrale Saint-Paul à Liège, respectivement à l'occasion de la Fête nationale et de la Fête de Sa Majesté le Roi. Il est également demandé que tous les consulats arborent leur drapeau national lors des fêtes nationales belges, indépendamment des événements propres aux pays qu'ils représentent.

Les membres du Bureau se réunissent tous les deux mois lors d'un déjeuner auquel une personnalité est invitée à prendre la parole sur un sujet d'actualité. Chaque début d'année a lieu l'assemblée générale qui enregistre les mouvements des consuls entrants et sortants. Le Secrétaire général résume les activités importantes qui se sont passées l'année précédente et le Trésorier fait le point sur la situation financière. La soirée se termine généralement par un dîner auquel sont invitées les épouses des membres. Quelques

modifications sont apportées au règlement d'ordre intérieur. Elles concernent la composition et le rôle des membres du Bureau, les conseillers sortants étant à l'avenir rééligibles.

Pour entretenir entre les consuls les meilleures relations de cordialité et de compréhension réciproques, des excursions sont proposées régulièrement en Belgique ou dans les pays voisins. De plus, et en vue de rapprocher davantage encore les responsables politiques liégeois et les représentants étrangers – qu'ils soient diplomates ou consuls honoraires – le Corps consulaire les invite à deux réceptions de prestige, l'une au Château de Colonster en 1984 et l'autre au Mont Saint-Martin en 1985.



Réception du Corps consulaire le 20 septembre 1984 au Château de Colonster. Monsieur Dimitris Avramopoulos, Consul de carrière de Grèce (de 1983 à 1989) est le premier à gauche.

Suite à la vente de l'immeuble de la SBEE, le Président de la Société Littéraire donne son accord pour que, à partir de 1985, les réunions et assemblées générales se tiennent dans leurs salons, place de la République française¹¹.

¹¹ Pendant plus de 20 ans, la Société Littéraire va organiser chaque année un dîner de gala en l'honneur du Corps consulaire, rehaussé par la présence d'un Ambassadeur.

8. La fermeture de plusieurs Consulats généraux de carrière

Fin 1985, sept pays sont représentés à Liège par des diplomates : des consuls généraux pour l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas et des consuls pour l'Espagne, la Grèce et le Maroc. Vingt-quatre pays le sont par des consuls honoraires. Seul le Danemark l'est par un consul général honoraire.

Le 31 mai 1986, la décision prise par le Gouvernement hollandais de fermer son Consulat général de carrière à Liège occasionne de très vives réactions des autorités liégeoises. Une motion est votée au Conseil communal le 24 février 1986 pour le maintien de celui-ci à Liège. Le Gouverneur, le Ministre-Président de l'exécutif régional wallon et le Ministre des relations extérieures interviennent auprès des responsables hollandais concernés. De nombreux articles à ce sujet paraissent dans la presse locale. Sans succès car l'Ambassadeur des Pays-Bas confirme la fermeture du Consulat général de carrière et son remplacement par un Consul général honoraire. Celui-ci n'entrera cependant en fonction qu'en janvier 1989.

Trois pays décident à leur tour de fermer leur Consulat de carrière : l'Allemagne le 5 mai 1993, la Grèce le 1^{er} décembre 1994 et l'Espagne le 19 décembre 1997. Si l'Allemagne nomme un Consul honoraire dès décembre 1993, l'Espagne attendra mars 2004 pour faire de même et la Grèce 2014, soit 20 ans plus tard. Par contre, l'Autriche est le premier pays à nommer, à Eupen en novembre 1994, un Consul honoraire pour la Communauté germanophone.

9. La 4^e assemblée générale de la BCU à Liège

Le 4 octobre 1996, le Corps consulaire a l'honneur d'organiser à Liège la 4^e assemblée générale de la Belgian Consular Union (BCU). Elle se termine par un dîner de gala dans les salons de l'hôtel de ville en présence de nombreux invités. L'assemblée constitutive de la BCU avait eu lieu le 1 décembre 1993 au Cercle des Nations à Bruxelles. Cette association regroupe les consuls honoraires accrédités en Belgique ainsi que les consuls de Belgique à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. Ses buts principaux sont de

promouvoir les rapports et l'amitié entre les consuls honoraires, de propager entre ceux-ci toutes les informations utiles à l'exercice de leur fonction et d'œuvrer de concert avec la Fédération des unions des consuls honoraires en Europe (FUECHE) et avec la Fédération internationale des consuls et associations consulaires (FICAC). Depuis la création de la BCU, deux membres du Corps consulaire de la Province de Liège font partie de son Conseil d'Administration¹².

10. Le Prix du Corps consulaire

Lors d'une réunion du Bureau, Jean-Paul Dumont, Consul général de France et Doyen du Corps consulaire en 1997, propose qu'un Prix annuel soit octroyé pour un travail de fin d'études réalisé par un étudiant de l'Université de Liège. L'objectif est de susciter et d'encourager chez les diplômés de moins de 30 ans des vocations pour la recherche ou pour la vie diplomatique. Une commission est constituée et un projet de règlement est élaboré avec les responsables concernés de l'Université. Il est approuvé lors de l'assemblée générale du 10 décembre 1998. Le jury est composé de trois représentants de l'Université et de trois représentants du Corps consulaire. Pour annoncer la création du Prix et le promouvoir, une conférence de presse a lieu le 25 février 1999, suivie d'une réception à la Société Littéraire. Le premier Prix, d'un montant de 3000 euros, est remis au lauréat le 28 juin 2001 au Château de Colonster. Après un contrôle de recevabilité des travaux des candidats remis au secrétariat du Prix, trois à quatre dossiers sont présentés chaque année au jury pour le choix du lauréat¹³.

Les Consuls suivants ont fait partie du jury du Prix du Corps consulaire : Robert Ferdinand Dondelinger, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg (2001 à 2014), Luc Partoune, Consul honoraire du Chili (2001 à 2005), Jean-Paul Dumont, Consul général de France (2001), Edith Ravaux, Consule générale de France (2002 à 2005), Marco Riccardo Rusconi, Consul général d'Italie (2006 à 2008), Patrik Fers, Consul général de France (2006 et 2007),

12 Plus d'informations sur le site www.belgianconsularunion.be.

13 Secrétariat du Prix : Monique.Jacquemin@ulg.ac.be. Activités et historique sur le site www.consulsliege.be.

Fernand Goffioul, Consul honoraire d'Espagne (2008 à 2014), Zaïr Kédadouche, Consul général de France (2009 et 2010) et Albert Geradin, ancien Consul honoraire de Finlande (2011 à 2014).



Remise du Prix du Corps consulaire le 17 juin 2013 au Château de Colonster (© ULg – Michel Houet 2013).

11. La présence du Corps consulaire à Liège

Lorsqu'il est sollicité pour une aide ponctuelle, le Corps consulaire répond autant que possible positivement. Ce fut le cas lorsqu'il apporta son soutien à la Chambre de commerce et d'industrie de Liège en octobre 1990 pour l'organisation du Forum Eurostart qui regroupait les chambres de trente pays européens. Il aida également l'asbl Le Grand Liège qui, à l'occasion des 175^e anniversaire de l'Université de Liège, a pris en charge la cérémonie d'hommage aux professeurs, chargés de cours et chefs de travaux, lauréats depuis 1989 de prix nationaux et internationaux.

Vu les bons contacts du Corps consulaire avec les autorités liégeoises, ses membres sont associés aux manifestations importantes qui ont lieu à Liège, telles que la visite officielle de leurs Majestés le Roi Albert II et la Reine Paola le 15 février 2002 ainsi que celle de la visite d'Etat de sa Majesté la Reine Béatrix des Pays-Bas le 22 janvier 2006.

Les membres sont également invités, respectivement chaque 21 juillet à la Cathédrale et chaque 15 novembre au Quartier Saint-Laurent, au traditionnel *Te Deum* à l'occasion de la Fête nationale et à la Fête de Sa Majesté le Roi. Les membres participent aussi aux rentrées académiques de l'Université de Liège et aux séances académiques de remise des insignes de *Docteur Honoris Causa*. Plusieurs consuls offrent également chaque année une réception lors de la célébration de la Fête nationale du pays qu'ils représentent : le 30 avril pour la Fête de la Reine des Pays-Bas, le 2 juin par la Fête nationale italienne, le 14 juillet pour la Fête nationale française, le 31 juillet pour la Fête nationale du Royaume du Maroc et le 3 octobre pour la Fête nationale allemande. Depuis 2005 et en l'honneur du Corps consulaire, le Gouverneur et Madame Michel Foret invitent les membres et leurs épouses à la réception qu'ils organisent tous les 2 ans dans les salons de la Résidence du Gouverneur.

A partir de la fin de l'année 2003, les réunions du Bureau et les assemblées générales ne se tiennent plus à la Société Littéraire mais au siège de la société de Peter van ETTRO, Consul général honoraire des Pays-Bas et Secrétaire général du Corps consulaire. Une initiative très intéressante se concrétise au début de l'année 2005 par la mise en place du site internet du Corps consulaire de la province de Liège. Le site est géré par Jean-Marie ROBERTI, Consul honoraire du Mexique et Secrétaire général adjoint du Corps consulaire.

A son tour et dans un souci d'ouverture, le Corps consulaire organise chaque année, à partir de 2004, une soirée de gala.

- En 2004 au Château de Neercanne (Maastricht). Intervention de Monsieur Didier Reynders, Vice-Premier ministre et Ministre des Finances.
- En 2005 à la Table de Vincent à Eupen. Exposé de Monsieur Karl-Heinz Lambertz, Ministre-Président du Gouvernement de la région de langue allemande et actuel Président de l'Euregio.
- En 2006 au relais « De Barrier » à Houthalen, dans le Limbourg flamand. Accueil par Monsieur Steve Stevaert, Gouverneur de la province de Limbourg. La Ministre

Marie-Dominique Simonet fait le point sur une de ses compétences, les Relations internationales de la région wallonne et de la communauté française de Belgique.

- En 2007 au Château de Jehay-Bodegnée. Les orateurs sont Monsieur Jean-Pierre Rousseau et le Baron Stefano Mazzonis di Pralafra, Directeurs généraux de l'Orchestre Philharmonique de Liège et de l'Opéra Royal de Wallonie.
- En 2008 à la Salle Philharmonique, soirée organisée pour rendre hommage à Monsieur Marco Riccardo Rusconi (Consul général de carrière d'Italie et doyen du Corps consulaire) et animée par plusieurs artistes dont Frédéric François et Alexise Yerna en présence des Ministres Reynders, Marcourt, Lambertz, Simonet et Tarabella, des Gouverneurs des provinces Foret (Liège) et Caprasse (Luxembourg), du Président du Collège provincial Gilles, du Bourgmestre Demeyer et du Recteur Rentier.
- En 2009 à la Salle de l'Harmonie à Verviers avec le concours du Bourgmestre Claude Desama. Monsieur Bernard Serin, Président de l'importante société CMI (Cockerill Maintenance et Ingénierie) fait un rapport réaliste sur l'économie liégeoise.
- En 2010 au Palais des Princes-Evêques. Accueil par le Président du Collège provincial André Gilles et brillante conférence de S.E. Monsieur Samir Addahre, Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de S.M. le Roi des Belges.
- En 2011 au Château de Florzé. Soirée de solidarité avec l'Amérique latine marquée par les interventions de S.E. Monsieur Carlos Appelgreen et de S.E. Madame Sandra Fuentes Berein, respectivement Ambassadeur du Chili et Ambassadeur du Mexique.
- En 2012 à l'hôtel Crowne Plaza avec un débat sur le thème de l'Europe (animé par l'ancienne directrice de la Gazette de Liège, Madame Lily Portugaels) et réunissant les parlementaires européens Anne Delvaux, Mathieu Grosch et Marc Tarabella ainsi que Hervé Jamar, député bourgmestre d'Hannut remplaçant Louis Michel.

- En 2013 dans les Salons de la Société Littéraire pour la dixième soirée de gala en l'hommage de l'Italie. L'orateur est Monsieur Willy Deswaef, Consul honoraire d'Italie à Ostende et Président-fondateur de la BCU (Belgian Consular Union).

Chaque année également, le Doyen du Corps consulaire est invité à prendre la parole lors de la soirée organisée par l'Université de Liège, place du 20 Aout, pour accueillir les nouveaux étudiants étrangers. Il peut ainsi leur rappeler que les consuls installés à Liège sont disponibles pour les aider en cas de difficultés.

Le 24 octobre 2010, une importante délégation de consuls faisant partie du Corps consulaire d'Anvers passe une journée à Liège. Au programme de la matinée : accueil à la nouvelle gare de Liège-Guillemins, visite rapide en autocar de la ville suivie d'une présentation par le directeur général du Port autonome de Liège des activités portuaires de la région et de l'important chantier de la plate-forme multimodale (qui va s'étendre sur un site de 100 hectares en rive droite du Canal Albert à Hermalle-sous-Argenteau). Après le déjeuner, traversée du Parc industriel des Hauts-Sarts à Herstal occupé par plus de 300 entreprises. La journée se termine à l'Aéroport de Liège-Bierset. C'est au tour des consuls liégeois de se rendre le 4 octobre 2011 à Anvers où ils sont accueillis par de nombreux membres du Corps consulaire. Présentation très complète du port d'Anvers, deuxième plus grand port en Europe, suivie de la visite du MAS, le nouveau musée d'Anvers. Après le déjeuner, traversée en autocar de l'immense zone portuaire (continuellement en développement) et accueil à l'hôtel de ville pour le verre de l'amitié en présence de l'Echevin en charge du port¹⁴.

12. Le Maroc, dernier consulat général de carrière à Liège

A l'annonce de la fermeture de l'important Consulat d'Italie, la communauté italienne se mobilise et manifeste son désaccord de devoir se rendre à Charleroi où est maintenu le seul Consulat général de carrière pour toute la Belgique. Les autorités politiques

¹⁴ Parmi les Corps consulaires en Belgique, celui d'Anvers a le plus de membres (près de 80) suivi de ceux de Liège (51), de ceux des 2 Flandres, du Hainaut et nouvellement de Namur.

liégeoises et le Corps consulaire apportent leurs soutiens aux citoyens italiens mais sans succès. Le Consulat est définitivement fermé fin juin 2011, au grand regret de la vingtaine d'employés. Un premier Consul honoraire entre en fonction en avril 2012, jusqu'à la nomination du Consul actuel.

Même réaction des nombreux français installés dans la province ainsi que des autorités provinciales, communales et du Corps consulaire lorsque le Gouvernement français décide de fermer en août 2011 le Consulat de France dirigé par un Consul général de carrière depuis 1874. La fermeture définitive est néanmoins confirmée, le personnel est muté à Bruxelles ou licencié tandis que l'immeuble bien connu de la rue Saint-Remy est mis en vente. Le Consul honoraire actuel a reçu son *exequatur* le 2 juillet 2012.

Pour aider les nouveaux consuls à organiser des permanences pour répondre aux demandes des citoyens italiens et français, la Ville et la Province de Liège mettent à leur disposition des locaux situés dans la Maison de la presse, rue haute Sauvenière.

Le seul consulat général de carrière présent à Liège fin 2011 est celui du Maroc, installé boulevard de la Sauvenière. Il a comme circonscription les quatre provinces wallonnes de Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg ainsi que le Grand-Duché de Luxembourg. Il est dirigé par un Consul général de carrière, aidé de trois diplomates et d'une vingtaine d'agents locaux.

13. La composition du Corps consulaire de 2014 comparée à celle du Cercle consulaire de 1927

En un siècle, le nombre de postes consulaires a significativement varié dans la province de Liège. D'une vingtaine au début du 20^e siècle, il est passé de quarante-deux en 1927, soixante en 1930, vingt-cinq en 2000 et quarante-sept en 2014. En dehors de Liège, la situation a aussi changé avec neuf postes à Verviers en 1930 et trois actuellement en Communauté germanophone. A titre d'exemple, on constate aussi des compositions bien différentes entre les membres du Cercle consulaire de 1927 et ceux du Corps

consulaire de fin 2014¹⁵. En 1927, il y avait deux Consuls généraux de carrière, un Vice-Consul de carrière, deux Chanceliers de carrière, un Délégué de Légation, trente deux Consuls honoraires, trois Vice-Consuls honoraires, un Agent consulaire et un Chancelier honoraire. Par contre, fin 2014, il y a un Consul général de carrière, un Consul général adjoint de carrière, trois Vice-Consuls de carrière, quatre Consuls généraux honoraires et quarante-deux Consuls honoraires. De même, les Etats représentés en 1927 et 2014 en province de Liège sont significativement différents selon les continents africain, américain, asiatique et européen.

14. La formation d'une commission internationale

Si les Etats du continent européen sont mieux représentés actuellement à Liège, ce n'est pas le cas pour les autres continents. En outre, seize états qui ont eu des consuls honoraires n'en n'ont plus et quarante Etats en ont en région flamande et pas encore en Wallonie.

Compte tenu de cette situation, le Bureau du Corps consulaire a décidé d'être plus proactif pour augmenter la représentation consulaire en province de Liège et ainsi participer à la promotion des relations internationales de la ville. Une commission internationale est formée. Elle est présidée par une personnalité indépendante ayant une expérience régionale et internationale et est composée de représentants de la province, de la ville, de la communauté germanophone et de l'Université de Liège. Suite aux propositions intéressantes émises par la commission et rapportées par son Président lors des réunions du Bureau, des objectifs concrets sont fixés afin d'avoir des contacts suivis avec le cabinet du Ministre des Affaires étrangères et avec les Ambassadeurs des Etats concernés par l'ouverture d'un consulat et la nomination d'un consul honoraire.

15 Voir les deux listes en annexe.

C. 2014 – Le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et celui du Corps consulaire de la province de Liège

En ce début 2014, l'assemblée générale du Corps consulaire, présidée par le Doyen Fernand Goffioul, se tient le 10 janvier dans les bureaux de l'Orchestre philharmonique de Liège. Après un rappel des activités de l'année passée, Didier Bronne, Secrétaire général et Trésorier, fait le point sur la situation financière du Corps consulaire au 31 décembre 2013.

Le Doyen accueille un nouveau membre, Monsieur Daniel D.W. Dank, Consul honoraire du Malawi à Eupen. Il passe ensuite la parole au Colonel en retraite Thierry Babette qui assure les fonctions de Coordinateur général des Commémorations en province de Liège du 100^e anniversaire de la Guerre 14-18. Il explique que de très nombreuses manifestations sont prévues avec une journée exceptionnelle le 4 août où « *Liège sera le centre du monde* ». A l'initiative de sa Majesté le Roi Philippe et du Gouvernement fédéral, cinquante deux chefs d'états sont invités à Liège pour commémorer le centenaire de la Grande Guerre. La cérémonie officielle se déroulera au Mémorial interallié de Cointe. De plus, des animations diverses auront lieu pendant le week-end des 2 et 3 août avec l'inauguration de la grande exposition « *Liège Expo 14-18* » au musée de la Vie wallonne et à la gare des Guillemins¹⁶.

Au nom du Bureau du Corps consulaire, Jean-Marie Roberti, Secrétaire général adjoint, présente le projet d'un voyage consulaire à Fès du 28 mai au 2 juin 2014. Ce voyage est organisé à l'initiative et en étroite collaboration avec le Consulat du Maroc à Liège dirigé par Sidi Nour Eddine El Alaoui, Consul général de carrière et aussi Vice-Président du Corps consulaire. Celui-ci est originaire de cette ville, considérée comme la capitale culturelle et spirituelle du royaume du Maroc, et a fait ses études à la faculté de Droit de la très ancienne et célèbre université de Fès. Des invitations seront envoyées aux membres et aux amis du Corps consulaire.

16 Voir le site spécifique www.liege1418.be.

Comme l'ont fait leurs prédécesseurs à l'occasion du 50^e anniversaire du Cercle consulaire, les membres de l'assemblée souhaitent fêter le centenaire du Corps consulaire. Deux ministres actuellement en exercice, Monsieur Dimitris Avramopoulos en Grèce et Monsieur Didier Reynders en Belgique (qui ont en outre été Consuls de carrière et honoraire à Liège), ont accepté de co-présider le Comité d'honneur de cette importante manifestation. La date fixée est le vendredi 14 novembre 2014. Un comité exécutif est formé pour le suivi des activités comprenant notamment l'accueil des invités au Musée de la Vie wallonne, le déjeuner à l'école d'Hôtellerie, la partie officielle et une exposition internationale dans les locaux de l'Université place du 20 août pour se terminer en soirée par un concert de gala et une réception à la salle philharmonique.

Après le Cercle, le Corps et la fonction consulaires seront ainsi mis à l'honneur en 2014.

La fonction consulaire, une fonction très ancienne... et très actuelle !



Visite des membres du Bureau du Corps consulaire le 6 février 2012 au Château d'Egmont en présence de Monsieur Didier Reynders, à l'époque Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, et qui a été Consul honoraire de Tunisie à Liège de 2004 à 2011 (© Jean-Pol Schrauwen).

D. Annexes

- Rapport du Président Gustave Ghilain à l'assemblée générale du Cercle consulaire du 8 mars 1919.
- La composition du Cercle consulaire de Liège en 1927.
- La composition du Corps consulaire de la province de Liège en 2014 et les anciens consuls honoraires invités aux activités du Corps consulaire.

Annexe 1 : Naissance du Cercle consulaire liégeois le 20 novembre 1914

Assemblée Générale du 8 Mars 1919

*Rapport du Président, M. Gustave Sr GHILAIN,
Vice Consul puis Consul des « États-Unis Mexicains »
à Liège (du 23 Janvier 1894 au.... 23 Février 1951)*

Messieurs et chers Collègues,

Aujourd'hui que nous avons le plaisir de revoir parmi nous tous nos Collègues des Pays qui ont combattu parmi ceux des Alliés et qui ont dû, forcément, par ce fait, rester éloignés de nos débats, nous pensons qu'il est utile de faire l'historique de notre groupement et d'en résumer les travaux.

Au début de cette guerre mondiale (le 20 Novembre 1914 NdlR), tous les Consuls établis à Liège se sont réunis en une Assemblée générale et ont pensé qu'il était nécessaire de se constituer en un Cercle Consulaire. Quelques réunions ont eu lieu ensuite mais les Membres du premier Comité dont les pays se sont mis en guerre de suite après, n'ont plus pu siéger et les réunions ont cessé.

Il y a deux ans environ, nos Collègues les Consul et Vice Consul du Chili et le Vice Consul d'Espagne sont venus me voir pour me prier de prendre l'initiative de réunir à nouveau les Consuls des Pays Neutres et examiner ensemble les meilleures mesures à prendre pour sauvegarder nos intérêts et ceux de nos nationaux.

Comme j'étais entièrement acquis à cette idée et que, de plus, j'étais à ce moment l'un des Doyens d'âge du Corps consulaire, j'ai déféré à leur désir. Notre première réunion fut décisive, en ce sens que tous, unanimement, nous fûmes d'avis de nous réunir régulièrement, de rechercher nos droits et nos prérogatives et de nous entraider pour les défendre.

On me fit le grand honneur de me conserver à la Présidence et de nommer comme Vice Présidents : Mr. le Baron de Sénarclens, Délégué du Consulat Général de Suisse et Mr. Oudenne, Consul des Pays-Bas ; comme Secrétaire Mr. de Lame, Vice Consul d'Espagne et comme Trésorier, Mr. Jowa, Consul du Vénézuéla.

Depuis lors, nous n'avons cessé de nous réunir régulièrement et nous avons pleinement rempli le but que nous nous étions proposé d'atteindre. Le Comité se réunissait avant chaque séance pour préparer la besogne. Il se réunissait encore entre les séances et à la demande de l'un ou l'autre de ses Membres pour l'examen de chaque point intéressant notre groupement. Toutes les décisions du Comité rallièrent l'unanimité des suffrages. Dans nos séances périodiques, nous avons appris tout d'abord à nous mieux connaître et à nous apprécier davantage. Une vive sympathie est née entre nous, des uns pour les autres, si bien que chacun se plaisait à assister à nos réunions et s'efforçait de supprimer les causes qui auraient pu l'empêcher d'y être présent. En résumé, nous pouvons dire que nos séances étaient agréables et que nous sommes tous devenus amis. L'un de nous avait-il une joie, tous nous la partageons. C'est ainsi que nous avons saisi avec empressement l'occasion de nous associer à la belle manifestation de sympathie que la « Colonie suisse » établie à Liège avait organisée en l'honneur de notre cher Vice Président, le Consul de la Fédération Helvétique, à l'occasion de son 70^e anniversaire de naissance. Avec quelle satisfaction, nous lui avons présenté, à ce propos, nos plus chaleureuses félicitations ainsi qu'un souvenir symbolique. Lors de la si heureuse libération de nos deux Collègues, Mr. Edgard Charles, Consul d'Haïti et Mr. Edmond Dresse, Consul de Danemark, nous nous sommes empressés de leur manifester tout le plaisir que nous avons de les retrouver parmi nous et de leur offrir une plaque commémorative pour leur rappeler ce glorieux événement.

Hélas, la peine de l'un de nous était aussi la peine de tous.

Tous, nous nous sommes associés au deuil terrible qui a frappé notre cher Collègue Mr. Dresse, le Consul du Danemark, dans la personne de son fils, le Lieutenant Dresse, tombé au champ d'honneur et le Comité a tenu à lui adresser une lettre pour lui exprimer ses sentiments de condoléances les plus profondes. Il a de plus envoyé une délégation aux funérailles du héros.

Dans ces dispositions de cœur et d'esprit, nous avons tous cherché à nous être utiles et à travailler les uns pour les autres.

Une commission formée au sein de notre groupement et composée de Mr. Somzé, Vice Consul du Mexique, et de Mr. Gavage, Chargé du Consulat de Colombie, a bien voulu étudier la jurisprudence consulaire et en a recherché le meilleur code. Après avoir compulsé maints volumes, chose difficile en cette période troublée, que la poste et la censure rendaient plus malaisée encore, cette Commission a reconnu que les meilleurs traités n'avaient rapport à la juridiction consulaire que d'un seul pays et qu'aucun volume ne codifiait en une vue d'ensemble les droits, les devoirs, les exemptions et les immunités des Consuls.

Elle a acquis les ouvrages les plus intéressants qui ont été confiés à Mr. Somzé et Mr. Gavage a bien voulu se charger de traduire et de résumer l'ouvrage du Dr. von König sur les Consuls allemands qui avait paru à la Commission le plus complet et le plus documenté en la matière. Chacun de nous a reçu un exemplaire de ce travail intéressant et plein de faits dont il y a lieu de savoir gré à notre Collègue Mr. Gavage et de le féliciter. Les conclusions qui se dégagent de la lecture de la brochure de Mr. Gavage sont que les Consuls de Commerce et les Consuls de Carrière ont, à peu près, les mêmes prérogatives, sous le rapport qui nous occupe. Les uns et les autres ont beaucoup de devoirs, peu d'exemptions et d'immunités et presque pas de droits ! ...

La confirmation de ces conclusions a été vécue par nous durant cette guerre. Nous devons pourtant constater que les autorités occupantes nous ont reconnu, pour nous et pour nos nationaux, certaines prérogatives que nous avons obtenues en nous appuyant les uns sur les autres. Dès que l'un de nous avait obtenu en effet un avantage, il en avisait le Comité – qui était toujours à la disposition du corps consulaire. Le fait était dès lors noté comme un précédent, pour le revendiquer éventuellement à leur tour. Pour les choses importantes, une photographie de la dispense accordée était remise aux Collègues. Au besoin, le Comité intervenait.

Nous avons obtenu ainsi :

- 1) l'autorisation de fermer les portes des Consulats, alors que celles des autres habitations devaient rester ouvertes.
- 2) L'autorisation de circuler en automobile, pendant les premiers mois de la guerre.
- 3) Un laissez passer pour entrer à la Passzentrale ou à la Kommandatur sans attendre.
- 4) Un permis de circulation pour la nuit.
- 5) Un permis de prendre les trains express D réservés aux personnes munies d'une autorisation spéciale.
- 6) Un permis de libre circulation de fruits et de légumes destinés aux Consulats.
- 7) Un permis d'y recevoir journallement du lait.
- 8) Une exemption de réquisition des pneus.
- 9) Une exemption de réquisition de cuivre, laiton, étain, nickel, etc.
- 10) Une exemption de se faire inscrire sur les registres des chômeurs
- 11) Une exemption de loger des soldats ou des officiers.
- 12) Une exemption d'être retenu comme otage.
- 13) Une autorisation de consommer mensuellement et supplémentairement 100 mètres cubes de gaz et 50 K.H. d'électricité. De plus, aucun Consulat neutre ne pouvait être détaché de ces réseaux sans l'assentiment du Bureau principal.
- 14) Enfin, dans une note du Département politique aux ambassades des Puissances belligérantes, le Bundesrat a exposé que les Consuls et Vice Consuls ne jouissent pas en principe du droit d'exterritorialité mais que cependant pour des raisons de courtoisie internationale, le droit d'exterritorialité leur était reconnu dans l'avenir. Nous avons vivement regretté que cette mesure aie été prise trop tardivement pour que nos deux Collègues liégeois détenus n'aient pu en profiter.

15) De plus certains d'entre nous ont obtenu, à titre exceptionnel, l'exemption de réquisition de cuivre et d'autres métaux et l'exemption de loger des troupes dans l'une ou l'autre maison leur appartenant et autre que leur Consulat.

Mais que cela provienne soit d'une autre interprétation des textes, soit de la sévérité excessive ou de la mauvaise volonté de certains chefs, cette faveur n'a pu être obtenue par tous.

Nous pensons, Chers Collègues que, eu égard à ce qui précède, vous serez d'avis de poursuivre les études de jurisprudence consulaire commencées si heureusement et de la codifier au besoin, en ayant soin d'y faire paraître les prérogatives qui nous ont été reconnues pendant cette guerre. Mais nous n'avons pas voulu nous occuper seulement de nous et de nos nationaux, nous nous sommes efforcés d'adoucir dans toute la mesure du possible le sort des malheureux prisonniers militaires détenus à la Citadelle.

Quand l'un de nos amis, nous a eu raconté, en pleurant, dans quel état de dénuement et de misère, ils se trouvaient, quand il nous a eu dit les avoir vus manger de l'herbe dans les fossés, tant ils avaient faim et de ne pouvoir se tenir sur les jambes tant ils souffraient, les avoir entendus demander la mort tant leurs souffrances étaient grandes, quand l'état civil nous a eu révélé le nombre effrayant de décès journaliers qui les décimaient, le Comité a mis tout en œuvre pour les soulager et les secourir. Ce n'est pas sans une poignante et réelle émotion que vous aurez lu, comme nous, les jours derniers, dans le « Journal de Liège » des 14 et 20 février courant, la confirmation de ces faits et les témoignages accablants de l'autorité médicale liégeoise contre la barbarie et la méchanceté teutonnes. C'était donc avec raison que le Comité a fait, pour soulager et secourir ces malheureux prisonniers, démarches sur démarches et visites sur visites.

Il a naturellement dû procéder avec la plus grande prudence et beaucoup de circonspection pour ne pas compromettre ses amis, étant donné le régime de terreur qui régnait alors !

Par l'entremise d'un vénérable pasteur, Mr. de Sénarclens a obtenu que la ration des prisonniers fut doublée et que leur traitement fut moins inhumain.

Par l'intermédiaire de Melle Theunissen, dont l'aide intelligente et dévouée ne s'est pas ralentie pendant plusieurs années, on a pu leur faire remettre des douceurs et des cigarettes.

Par les soins du Consul des Pays Bas, les prisonniers anglais dont les intérêts étaient officiellement confiés à sa garde, ont reçu chacun un costume complet, du linge et une subvention hebdomadaire en espèces.

S.G. Mgr l'Évêque de Liège et le Nonce Apostolique de Bruxelles, mis au courant, par nous, de la situation épouvantable de ces malheureux, sont également intervenus, à notre demande, pour adoucir leur si effrayante misère.

L'Œuvre des Vêtements pour les Prisonniers dans la personne de ses zélées Directrices, les Demoiselles Durieux, les a secourus bien efficacement et les a réconfortés. Elle a pu faire parvenir du lait, des œufs et des médicaments aux malades.

Mon rapport ne serait pas complet, Messieurs, si je ne rendais pas ici un solennel hommage au zèle et au dévouement de tous nos collègues durant la guerre et plus particulièrement à ceux de Mr. de Sénarclens, Consul de Suisse, de Mr. Oudenne, Consul des Pays-Bas et de Mr. de Lame, Vice Consul d'Espagne pour les services nombreux et éminents qu'ils ont rendus à nos concitoyens, les aidant de leurs conseils et de leurs deniers, intercédant pour eux près des autorités occupantes pour faire diminuer leurs peines ou les faire gracier, en un mot en répandant le bien de mille manières, alentour d'eux. Grâce à sa nationalité et à sa haute influence, Mr. de Sénarclens a pu intervenir efficacement auprès du Gouvernement allemand dans maints conflits que, non seulement les Suisses mais surtout les Belges, eurent avec lui.

En s'appuyant sur les textes en vigueur, Mr Oudenne a su empêcher les charbons belges de passer en Hollande et que les graviers prétendument destinés à la réfection de nos routes, soient dirigés au front pour servir à la construction et à la consolidation des tranchées allemandes.

Mr. de Lame a pu aider à la formation de l'œuvre d'assistance aux prisonniers militaires russes, amenés sur les chantiers allemands en 1916 et contribuer ainsi aux distributions hautement

humanitaires d'objets de première nécessité et d'alimentation qui, en trois mois, se sont élevées à 90.000 francs et dont le comité directeur a du rester dans l'ombre.

Tels sont, Messieurs et chers Collègues, les travaux que les Consuls des Pays Neutres ont eu le bonheur d'accomplir en ces temps d'épreuves et dont nous devons – pensons-nous – vous donner le résumé fidèle.

Ils prouvent l'utilité de notre groupement et la nécessité de le maintenir dans la guerre comme dans la paix.

**Annexe 2 :
Composition du Cercle consulaire
de Liège en 1927**

CERCLE CONSULAIRE
DE LIÈGE

SECRETARIAT : QUAI MATIVA, 49

TÉLÉPHONE : 3643





COMITÉ

élu le 26 Février 1927.

Président d'Honneur : M. LÉON LABBÉ,
Consul Général de France.

Président : M. GUSTAVE GHILAIN,
Consul des États-Unis
du Mexique.

Vice-Présidents : M. JOË HOGGE,
Consul de Serbie, Croatie
et Slavonie.

M. GEORGES SIMONIS,
Consul de Roumanie.

Secrétaire : M. CAMILLE ANCION,
Vice-Consul du Chili.

Trésorier : M. EUGÈNE PROST,
Consul de Colombie.

*Bibliothécaire-
Conservateur* } M. OSCAR ENGLEBERT,
Consul d'Espagne.



MEMBRES
DU
CERCLE CONSULAIRE DE LIÈGE
RÉSIDENT A LIÈGE.

ARGENTINE

M. ERNEST BEDUWÉ, Vice-Consul,
Boulevard Frère Orban, 46.
Chancellerie : Rue du Paradis, 21.
De 10 à 12 et de 14 à 16 heures. Tél. 341

BOLIVIE

M. ÉDOUARD SCHROEDER, Consul,
Avenue des Ormes, 19. Tél. 591
Chancellerie : Rue Simonon, 8.
Tél. 138 et 112

— 8 —

États-Unis du BRÉSIL

- M. VAN DEN BOSCH SANCHEZ DE AGUILAR
PAUL, Vice-Consul,
Rue Grandgagnage, 22.
- M. GEORGES BENEKENS, Agent Consulaire,
Rue du Midi, 5.
- Chancellerie : Rue Charles Morren, 28.
De 9 à 12 heures.

BULGARIE

- M. CHARLES WAUTERS, Consul,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne.
Boulevard Brand Whitlock, 17, Bruxelles.
- Chancellerie : Quai Mativa, 49, Liège.
Tél. 3649

CHILI

- M. JOSEPH HEPTIA, Consul,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne.
Rue Fabry, 15. Tél. 469
- M. CAMILLE ANCION, Vice-Consul,
Chevalier de l'Ordre de Léopold II.
Quai Mativa, 49. Tél. 3643
- Chancellerie : Rue Fabry, 15.

— 9 —

COLOMBIE

M. EUGÈNE PROST, Consul,
Rue Fusch, 34.

Chancellerie : Rue Velbruck, 11.
De 14 1/2 à 17 heures. Tél. 3902

COSTA-RICA

M. ADOLPHE DELVAUX DE FENFFE, Consul,
Décoré de la Croix de Guerre avec palme et sept raies ;
de la Médaille de la Victoire ; de la Médaille Commé-
morative de la campagne 1914-1918 ; de la Médaille du
Roi Prajadipok ; Chevalier de l'Ordre du St-Sépulchre.
Rue Courtois, 6.

Chancellerie : Rue Courtois, 6.

CUBA

M. MAURICE L.-J. JANSSEN, Consul,
Rue Dartois, 28.

Chancellerie : Rue Lambert-le-Bègue, 4.
De 9 à 11 et de 14 1/2 à 16 1/2 heures. Tél. 85

— 10 —

DANEMARK

M. EDMOND DRESSE-DELLOYE, Vice-Consul,
Chevalier de l'Ordre de Léopold.
Quai de Rome, 72.
Chancellerie : Quai de Rome, 72.
De 12 à 14 1/2 et de 18 à 19 1/2 heures.
Tél. 642

ÉQUATEUR

M. LOUIS DE BUGGENOMS, Consul,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne; Commandeur de
l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; Chevalier du
Saint-Sépulchre; décoré de la Croix de Prévoyance de
1^{re} classe et d'autres ordres étrangers.
Rue Courtois, 40.
Chancellerie : Rue Courtois, 40.

ESPAGNE

M. OSCAR ENGLEBERT, Consul,
Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de
Saint-Grégoire-le-Grand; Officier de l'Ordre de la Cou-
ronne d'Italie; Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catho-
lique; Officier de l'Ordre „ Pro Polonia Restituta ”.
Quai de Rome, 38. Tél. 1732
Chancellerie : Rue des Vennes, 3, (Usines
Englebert).
De 14 1/2 à 16 1/2 heures.
Tél. 927, 1085 et 1945

— 11 —

FRANCE

- M. LÉON LABBÉ, Consul Général de carrière,
chargé du Consulat,
Chevalier de la Légion d'Honneur; Officier de l'Ordre
de la Couronne.
Place Émile-Dupont, 11.
- M. ÉMILIEN DE ALBITRE, Vice-Consul de
carrière.
Décoré de la Croix de Guerre.
Place Émile-Dupont, 11.
- M. ROBERT VANDERMEEREN, Chancelier de
carrière,
Chancellerie : Place Émile-Dupont, 11.
De 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 17 1/2 heures.
Tél. 2678

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

- M. VICTOR RIES, Consul,
Décoré de la Croix de Guerre; de la Médaille de l'Yser
et de la Décoration Militaire de seconde classe.
Rue du Jardin-Botanique, 31.
Chancellerie : Rue du Jardin Botanique, 31.
De 14 à 16 heures. Tél. 4280

— 12 —

GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE.

- M. FRANCIS O'MEARA, Consul de carrière,
Boulevard d'Avroy, 77.
- M. JOHN MULLANY, Vice-consul,
Quai des Ardennes, 46,
Chancellerie : Boulevard d'Avroy, 39,
De 9 à 12 et de 14 à 16 heures.
Le Samedi de 9 à 12 heures. Tél. 4018

GRÈCE

- Baron THÉODORE DE CALWAERT, Consul,
Hotton.
- M. PAUL HANQUET, ff.
Rue Darchis, 25.
Chancellerie : Rue Charles-Morren, 28,
De 9 à 11 heures. Tél. 4836

GUATÉMALA.

- M. FRANÇOIS RENKIN, Consul,
Officier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de la Légion
d'Honneur; Officier de l'Ordre de la Couronne.
Rue Grandgagnage, 24,
Chancellerie : Rue Grandgagnage, 24,
De 10 à 12 h. Tél. 1838

— 13 —

HONDURAS

- M. EDMOND TIRIARD, Consul,
Boulevard de la Sauvenière, 69.
Chancellerie : Boulevard de la Sauvenière, 69,
De 15 à 17 heures.

ITALIE

- M. GIACOMO SILIMBANI, Consul de carrière,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie; A titre
militaire : décoré de la Médaille d'argent à la valeur
militaire, de la Croix de Guerre Italienne; de la Dis-
tinction d'Honneur des mutilés de guerre, etc.
Rue Léon-Mignon, 10.
- M. HENRI PISSARD, Consul honoraire,
Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie ;
Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie; A titre
militaire : décoré de la Croix de Guerre Italienne; de
la Médaille d'Argent de l'Indépendance d'Italie; de la
Campagne Italienne 15-16, 16-17, 17-18, des Volontaires
de la Guerre et de la Croix de la 3^{me} Armée; Officier
de l'Ordre de Léopold II : Chevalier de l'Ordre de la
Couronne de Belgique; Chevalier de l'Ordre de
Léopold; décoré de la Médaille de 2^{me} classe de la
Croix Rouge de Belgique; Chevalier de la Légion
d'Honneur;
Quai de Maestricht, 16.
- M. JULES MARINPIETRI, Vice-Consul,
Quai de Maestricht, 16.
Chancellerie : Place Maghin, 20,
De 10 à 12 et de 14 à 16 heures.
Le Samedi de 10 à 12 heures. Tél. 3463

— 14 —

LETTONIE

M. JEAN DEPREZ, Consul,
Décoré de la Croix Civique 1914-18
Boulevard Piercot, 46.

Chancellerie : Boulevard Piercot, 46.

De 16 à 18 heures.

Tél. 1011

LIBÉRIA

M. A. DE TERWAGNE, Consul,
Rue de Chestret, 1.

Chancellerie : Rue de Chestret, 1.

États-Unis du MEXIQUE

M. GUSTAVE GHILAIN, Consul,
Chevalier de l'Ordre de Léopold.
Rue Louvrex, 123

Tél. 1828

M. HENRI SOMZÉ, Vice-Consul,
Rue de Spa, 17,

Tél. 906

Chancellerie : Rue Louvrex, 123.

De 14 à 16 heures.

— 15 —

NORVÈGE

M. GEORGES DALLEMAGNE, Vice-Consul,
Officier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de
l'Ordre de Léopold avec ruban à rayure d'or.
Rue de Harlez, 1.
Chancellerie : Rue de Harlez, 1,
De 14 à 16 heures. Tél. 1764

PARAGUAY

M. JULES DELHEID, Consul,
Boulevard Frère-Orban, 49.
Chancellerie : Boulevard Frère-Orban, 49,
De 13 à 15 heures.

PAYS-BAS

M. H. HOFSTEDE VAN SON, Consul,
Boulevard Frère-Orban, 22.
M. JHR. GEORGES-LOUIS VAN DER MAESEN DE
SOMBREFF, Consul à Bruxelles,
Commandeur de l'Ordre Royal de Georges 1^{er}; Officier
de l'Ordre de la Couronne d'Italie.
Rue de l'Industrie, 24, à Bruxelles.
M. JEAN M. H. D. N. PHILIPPENS, Chancelier
~~chargé du Consulat,~~
Quai de Rome, 34.
Chancellerie : Boulevard Frère-Orban, 22,
De 9 à 12 heures. Tél. 6411

— 16 —

PÉROU**M. PAUL HANQUET, Consul,**

Chevalier de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; Chevalier de l'Ordre de Léopold avec liserés d'or; décoré de la Croix Civique de 1^{re} classe; de la Croix de la Mutualité de 1^{re} classe; de la Croix de Léopold II et de la Croix pro Ecclesia et Pontifice.

Chancellerie : Rue Charles-Morren, 28,
Rue Darchis, 25.

De 9 à 11 heures. Tél. 4836

PORTUGAL**M. PIERRE RANSCELOT, Consul,**

Quai Mativa, 19.

Chancellerie : Rue des Urbanistes, 2.

De 8 1/2 à 12 1/2 et de 14 1/2 à 18 heures.

Tél. 8117 — 830 — 8302

ROUMANIE**M. GEORGES SIMONIS, Consul,**

Chevalier de l'Ordre de Léopold; décoré de la Croix des Mutuellistes; Officier de la Couronne de Roumanie; décoré de la Croix Commémorative de Charles 1^{er}; Chevalier de la Légion d'Honneur; Officier d'Instruction Publique; Officier de l'Ordre du Cambodge; Chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal.

Avenue Rogier, 10. Tél. 1992

Chancellerie : Rue Saint-Gilles, 99.

De 8 1/2 à 12 heures. Tél. 5572

— 17 —

SERBIE, CROATIE, SLAVONIE

M. JOË HOGGE, Consul,

Chevalier de l'Ordre de Léopold ; Officier de l'Ordre de la Couronne ; Chevalier de la Légion d'Honneur ; Grand Officier de l'Ordre de Danilo ; Commandeur des Ordres de l'Aigle Blanc ; de Saint-Sava ; de Takovo ; du Nicham Iftikar ; Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique ; de l'Ordre du Dragon d'Annam ; Officier d'Académie et des Arts et Sciences.

Boulevard Frère-Orban, 46,

Chancellerie : Boulevard Frère-Orban, 46.

De 14 à 16 heures.

Tél. 2138

SIAM

M. ADOLPHE DELVAUX DE FENFFE, Consul.

Décoré de la Croix de Guerre avec palme et sept raies ; de la Médaille de la Victoire ; de la Médaille Commémorative de la Campagne 1914-1918 ; de la Médaille du Roi Prajadipok ; Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Rue Courtois, 6.

Chancellerie : Rue Courtois, 6.

SUÈDE

M. JOHN G. NYSTRÖM, Vice-Consul,

Rue des Rivageois, 25.

Chancellerie : Rue des Rivageois, 25,

De 12 1/2 à 13 1/2 et de 17 1/2 à 18 1/2 heures.

— 18 —

SUISSE

**Baron ARTHUR DE SENARCLENS, Délégué de
la Légation.**

Commandeur de l'Ordre de Léopold; décoré de la
Médaille Commémorative du Règne de Léopold II;
de la Médaille Civique de 1^{re} classe et de la Médaille
du Roi Albert.

Boulevard Frère-Orban, 9.

Chancellerie : Boulevard Frère-Orban, 9.

Tél. **3787**

URUGAY

M. EMMANUEL HANQUET, Consul,

Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Rue Rouveroy, 4.

Chancellerie : Rue Charles Morren, 26.

Tél **4835**

VÉNÉZUÉLA

M. LÉON JOWA, Consul,

Décoré de l'Ordre de Bolivar.

Quai de la Boverie, 15.

Chancellerie : Quai de la Boverie, 15.

De 15 à 17 heures.

Tél. **5967**



MEMBRES
DU
CERCLE CONSULAIRE DE LIÈGE
RÉSIDENT A VERVIERS

BULGARIE

M. CHARLES NOKIN, Consul,
Avenue Peltzer, 27.
Chancellerie : Rue du Manège, 10.
De 9 à 12 et de 14 à 16 heures. Tél. 1119

DANEMARK

M. MAURICE CENTNER, Consul,
Chevalier de Danebrog.
Avenue Nicolai, 47.
Chancellerie : Rue Xhavée, 9.
De 9 à 10 et de 15 à 16 heures.
Tél. 293 et 945

— 20 —

ESPAGNE

M. MAURICE MASSON, Consul,
Décoré de la Croix de Guerre Belge et de la Médaille
de l'Yser.
Rue du Palais, 122.
Chancellerie : Rue du Palais, 122.
De 8 1/2 à 12 et de 14 à 16 heures. Tél. 139

États-Unis du BRÉSIL

M. DÉSIRÉ GODARD, Consul,
Chevalier de l'Ordre de Léopold; décoré de la Croix
Civique de 1^{re} classe 1914-1918, de la Médaille Commé-
morative et de la Médaille de la Victoire.
Rue des Alliés, 20.
Chancellerie : Rue des Alliés, 20.
De 14 à 16 heures. Tél. 391

FRANCE

M. PROSPER CROCHE, Agent Consulaire,
Décoré de la Reconnaissance Française et des
Médailles d'Honneur Industrielles Française et Belge
de 1^{re} classe.
Rue des Minières, 39.
Chancellerie : Rue des Minières, 39.
De 10 1/2 à 12 et de 15 1/2 à 18 heures.
Tél. 3365

— 21 —

ITALIE

M. ADRIEN HOUGET, ancien Agent Consulaire.
Décoré de la Croix Civique de 1^{re} Classe 1914-1918;
de la Médaille Commémorative et de la Médaille de la
Victoire 1914-1918.
Rue des Minières, 46. **Tél. 1290**

PORTUGAL

M. CHARLES-ROBERT CENTNER, Vice-Consul,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne.
Avenue Nicolăi, 50, Heusy.
Chancellerie : Renoupré.
De 9 à 12 et de 15 à 17 heures. **Tél. 162**

ROUMANIE

M. FRANÇOIS L. VOOS, Consul,
Chevalier de l'Ordre de la Couronne.
Rue de l'Harmonie, 33.
Chancellerie : Rue du Limbourg, 85.
De 10 à 12 et de 15 à 17 heures.
Tél. 1345 et 2943

— 22 —

SUÈDE

M. PIERRE-JOSEPH GROSFILS, Vice-Consul,
Chevalier de l'Ordre de Léopold; Chevalier de première classe de Wasa-Suède; Chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'Ethiopie.
Bruxelles.

Chancellerie : Rue du Brou, 36.
De 9 à 12 et de 14 à 18 heures. Tél. 556

Annexe 3 : Corps consulaire de la province de Liège

Secrétariat général :

Consulat Royal de Norvège
Rue de l'Espérance
4000 Liège
Tél : 04-2249999
E-mail : royal.norwegian@etilux.be
Site web : <http://www.consulsliege.be>

— Bureau

Doyen : Dr Fernand Goffioul, Consul honoraire d'Espagne

Vice-Doyen : Sidi Nour Eddine El Alaoui, Consul général de carrière du Maroc

Secrétaire général et Trésorier : Monsieur Didier Bronne, Consul honoraire de Norvège

Secrétaire général adjoint et Webmaster : Monsieur Jean-Marie Roberti, Consul honoraire du Mexique

Conseillers :

- Monsieur Gérard Blaise, Consul honoraire d'Allemagne
- Monsieur Frédéric-Charles Bourseaux, Consul honoraire d'Autriche (Communauté germanophone)
- Monsieur Bernard Piette, Consul général honoraire des Pays-Bas
- Monsieur Dominique Petta, Consul honoraire d'Italie
- Monsieur Jean-Pierre Rousseau, Consul honoraire de France

Invités permanents :

- Monsieur Michel Mikolajczack, Président de la commission internationale
- Madame Sophie Bronne, Secrétaire administrative

— **Membres du Corps consulaire
de la province de Liège**

Allemagne

Monsieur Gérard Blaise, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège (sauf Communauté germanophone)

Exequatur : 08-05-2006

Boulevard Frère Orban, 18 – 4000 Liège

Tél : 04-2305768

E-mail : luettich@hk-diplo.de

Collaborateur consulaire : Monsieur Pierre Janssen

Allemagne

Chevalier Yves-Gérard Noël, Consul honoraire

Ressort : Communauté germanophone

Exequatur : 15-02-2011

NMC sa Gert Noël Strasse – 4731 Eynatten (Raeren)

Tél : 087-878810

E-mail : eupen@hk-diplo.de

Autriche

Monsieur Jacques Thomas, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg
(sauf Communauté germanophone)

Exequatur : 27-08-2007

Rue de la Fagne, 9 – 4920 Harzé (Aywaille)

Tél : 04-2396750

E-mail : j.thomas@soudobeam.be

Autriche

Monsieur Frédéric-Charles Bourseaux, Consul honoraire

Ressort : Communauté germanophone

Exequatur : 04-12-2007

Kaperberg, 10 – 4700 Eupen

Tél : 087-558002

E-mail : fcbx@eupen.com

Bénin

Madame Micheline Dantine, veuve Charlier, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 14-07-2004

La closeraie, chaussée de Liège, 59 – 4500 Huy

Tél : 085-212467

E-mail : etude.charles.charlier@skynet.be

Bulgarie

Monsieur Maran Stern, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 21-09-2004

Rue de Stassart, 94 – 1050 Bruxelles

Tél : 02-5520900

E-mail : maram.stern@stern.be

Centre Afrique

Monsieur Dimitri Mozer, Consul général honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 05-09-2001

Rue Paul Delvaux, 3/51 – 4000 Liège

Tél : 04-2464141

E-mail : d.mozer@mozer.be

Chili

Monsieur Luc Partoune, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 09-05-1995

Liège Airport Bat. 44 – 4460 Grace-Hollogne

Tél : 04-2348576

E-mail : lpa@liegeairport.com

Corée

Dr Philippe Ralet, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 28-04-1997

Château de Neufcour, rue de Neufcour, 36 – 4610 Beyne-Heusay

Tél : 04-3583350

E-mail : raletcuypers@skynet.be

Côte d'Ivoire

Monsieur Jean-Paul Shoenaerts de Wergifosse,
Consul honoraire

Ressort : Provinces de Hainaut, de Liège, de Luxembourg
et de Namur

Exequatur : 14-04-1995

Rue Félix Paulsen, 15 – 4031 Angleur

Tél : 04-3653941

E-mail : info@cba-a.be

Danemark

Monsieur Jean-Renaud Jowa, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 18-08-1995

Rue des Vennes, 84 – 4020 Liège

Tél : 04-3490546

E-mail : danconsul.be@gmail.com

Mandataire : Monsieur Yves Tinel (yves@tinel.be)

Espagne

Dr Fernand Goffioul, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg

Exequatur : 24-03-2004

Avenue de Luxembourg, 11 – 4000 Liège

Tél : 04-3433137

E-mail : fgoffioul@yahoo.com

Finlande

Pr Jean-Marc Defays, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg

Exequatur : 05-07-2010

Rue Hennequin, 49 – 4000 Liège

Tél : 04-3665520

E-mail : jmdefays@ulg.ac.be

France

Monsieur Jean-Pierre Rousseau, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 02-07-2012

Maison de la France, rue Haute Sauvenière, 19 – 4000 Liège

Tél : 04-2200010

Email : consulhon.france@yahoo.fr

Grèce

Pr Robert Laffineur, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : en cours au 15 septembre 2014

Aux Piedroux, 120 – 4032 Chênée (Liège)

Tél : 04-3658708

Email : r.laffineur@ulg.ac.be

Guatemala

Monsieur Francis Clotuche, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 24-04-2006

Liège Airport – 4460 Grace-Hollogne

Tél : 04-3721570

Email : francis.clotuche@base.be

Guinée

Monsieur Alain Palmans, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 20-12-2005

Rue des Pâquerettes, 29 – 4820 Dison

Tél : 04-3678534

Email : alain.palmans@cile.be

Hongrie

Monsieur Jacques Dangez, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 06-11-2003

Boulevard d'Avroy, 53 – 4000 Liège

Tél : 04-3740318

Email : jacques.dangez@live.be

Islande

Monsieur Vincent Bovy, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 13-01-2005

Voie de Liège, 140b – 4053 Embourg (Chaufontaine)

Tél : 04-3672819

Email : projets_gestion@skypro.be

Israël

Monsieur Jacques Lipszyc, Consul général honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 11-10-1997

Quai Marcellis, 6/041 – 4020 Liège

Tél : 04-3433651

Email : jacqueslipszyc@gmail.com

Italie

Monsieur Dominique Petta, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 01-12-2013

En Haute Sauvenière, 19A – 4000 Liège

Tél : 04-2233611

Email : consolato.onorario.liegi@gmail.com

Collaboratrice consulaire : Madame Tamara Clobus

Jamaïque

Monsieur Jacques Nyssen, Consul honoraire

Ressort : Royaume (hors Bruxelles-capitale)

Exequatur : 11-12-2003

Kastanjedreef, 43 – 3090 Overijse

Tél : 02-7431824

Email : honcons.jambel@scarlet.be

Lettonie

Dr Daniel Vanhoff, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 26-07-2001

Voie de Liège, 154 – 4053 Embourg (Chaufontaine)

Tél : 04-3659787

Email : consul.lv.wal@vanhoff.be

Lituanie

Dr Daniel Bacquelaine, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 03-05-2006

Le Rosai, 11 – 4052 Beaufays (Chaufontaine)

Tél : 04-3688573

Email : daniel.bacquelaine@skynet.be

Luxembourg (Grand-Duché de)

Dr Robert Ferdinand Dondelinger, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 09-01-2000

Rue des Poètes, 7 – 4121 Neuville-en-Condroz

Tél : 04-3720251

Email : rdondelinger@chu.ulg.ac.be

Macédoine

Monsieur Lutz Dommel, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 29-11-2007

Lascheterfeld, 18 – 4700 Eupen

Tél : 087-678529

Email : l_dommel@yahoo.de

Malaisie

Monsieur Jean-Claude Havaux, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 09-01-2012

Rue des renards, 4 – 4130 Tilf (Esneux)

Tél : 04-3686656

Email : jc.havaux@zentech.be

Malawi

Monsieur Daniel D.W. Dank, Consul honoraire

Ressort : Communauté germanophone

Exequatur : 09-09-2013

Schulstrasse, 13 – 4700 Eupen

Tél : 491634414523

Email : daniel.dank@gmail.com

Malte

le Comte Greindl, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 19-08-2011

Montplaisir, 27 – 1430 Bierghes (Rebecq)

Tél : 02-3957187

Email : maltaconsul.wallonie@gov.mt

Maroc

Sidi Nour Eddine El Alaoui, Consul général de carrière

Ressort : Provinces de Liège, de Namur, de Hainaut,
de Luxembourg et Grand-duché de Luxembourg

Exequatur : 08-11-2011

Boulevard de la Sauvenière, 42 – 4000 Liège

Tél : 04-2274159

Email : consuma.liege@skynet.be

Maurice (île)

Pr Robert Witterwulghe, Consul honoraire

Ressort: Wallonie

Exequatur: 08-04-2008

Chemin du Cyclotron,6 1348 Louvain-la-Neuve

Tél: 010-390025

Email: wtt@skynet.be

Mexique

Monsieur Jean-Marie Roberti, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 21-03-2003

Rue des Vieilles Terres, 43 – 4032 Chênée (Liège)

Tél : 04-3657859

Email : jeanmroberti@gmail.com

Monaco

Baron Jacques Delruelle, Consul général honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 15-06-1983

Place de Bronckart, 1 – 4000 Liège

Tél : 04-2543820

Email : jacques.delruelle@gmail.com

Mongolie

Monsieur Bernard Dewit, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 23-04-2009

Boulevard Emile de Laveleye, 191 – 4020 Liège

Tél : 04-3403644

Email : info@honoraryconsulateofmongalie.be

Norvège

Monsieur Didier Bronne, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège, de Hainaut, de Namur
et de Luxembourg

Exequatur : 13-05-1995

Rue de l'Espérance, 42 – 4000 Liège

Tél : 042249999

Email : royal.norwegian.consulate@etilux.be

Collaboratrice : Madame Sophie Bronne

Pays-Bas

Monsieur Bernard Piette, Consul général honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 19-01-2012

c/o Logistics in Wallonia Liège Airport building 52
– 4460 Grace-Hollogne

Tél : 04-2255066

Email : bpi@logisticsinwallonia.be

Pérou

Dr Jorge Eduardo Arrese Estrada, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg

Exequatur : 03-09-2010

Pahy de Maire, 2 – 4120 Neupré

Tél : 04-3662429

Email : j.arrese@ulg.ac.be

Portugal

Monsieur Manuel Vieira, Consul honoraire

Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg
(sauf arrondissements de Verviers et Bastogne)

Exequatur : 28-02-1996

Palais des Congrès-Esplanade de l'Europe, 2A – 4020 Liège

Tél : 04-3444662

Email : manuel@vieira.be

Roumanie

Monsieur Isy-Noël Lesman, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 05-07-2007

Rue de Chaudfontaine, 10 – 4020 Liège

Tél : 03-2811552

Email : lesman@drapantex.be

Sénégal

Monsieur Laurent Minguet, Consul honoraire
Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg
Exequatur : 08-05-2014
Centre d'affaire Natalis – Rue Natalis, 2 – 4020 Liège
Tél : 04-3616410
Email : info@consulsenegal.be
Secrétariat : Madame Séverine Paligot

Slovaquie

Monsieur Raphaël Apruzzese, Consul honoraire
Ressort : Province de Liège
Exequatur : 09-01-2006
Rue Servais Malaise, 52 – 4030 Grivegnée (Liège)
Tél : 04-3659569
Email : contact@appruzzese-fils.be

Suède

Monsieur Eric De Kesel, Consul honoraire
Ressort : Wallonie
Exequatur : 14-04-2008
Mölnlycke, chaussée Romaine, 176 – 4300 Waremme
Tél : 019-329219
Email : swedish.consulate@molnlycke.com
Collaboratrice : Madame Danièle Nicolay

Suisse

Madame Florence Roth, Consul honoraire

Ressort : Province de Liège

Exequatur : 30-11-2011

Rue des Blés, 62 – 4420 Saint-Nicolas

Tél : 04-2522227

Email : florence.roth@skynet.be

Suriname

Monsieur Ytsen Zeilstra, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 15-03-2004

Rue Pierre Lakaye, 45 – 4460 Grace-Hollogne

Tél : 03-6651716

Tchad

Pr Pascal Leroy, Consul honoraire

Ressort : Wallonie

Exequatur : 04-12-2007

Boulevard de Colonster, 20 Bat B43 – 4000 Liège

Tél : 04-3664120

Email : Pascal.Leroy@ulg.ac.be

Tchèquie

Monsieur Serge Mantovani, Consul honoraire
Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg
Exequatur : 30-06-2004
Place du Marché, 2 – 4000 Liège
Tél : 04-2218141
Email : serge.mantovani.czc@skynet.be

Thaïlande

Monsieur Didier Rolin Jacquemyns, Consul honoraire
Ressort : Provinces de Liège et de Luxembourg
Exequatur : 08-08-1997
Rue Côte d'or, 274 – 4000 Liège
Tél : 04-2544860
Email : didier.rolin@afcompressors.com

Uruguay

Baron Eric Poswick de Crawhez, Consul honoraire
Ressort : Wallonie
Exequatur : 15-03-2002
Avenue du Centenaire, 36 – 4053 Embourg (Chaufontaine)
Tél : 04-3654303
Email : ericposwick@hotmail.com
Mandataire : Monsieur Gaston de Grand Ry (gdgr@teledisnet.be)

— **Anciens consuls honoraires
invités aux activités du Corps consulaire**

Monsieur Philippe Alexandre (Corée)

Cornémont, 56 – 4141 Louveigné (Sprimont)
Email : sfpa.alexandre@gmail.com

Monsieur Gérard Apruzzese (Italie)

Quai Marcellis, 14B7 – 4020 Liège
Email : gerard@apruzzese.com

Monsieur André Burnotte (Autriche)

La Golette Hayen, 1/A – 4140 Dolembreux (Sprimont)
Email : minets.burnotte@cybernet.be

Monsieur Laurent Burton (Consul honoraire ff de Tunisie)

Avenue Albert 1^{er}, 14 – 4053 Embourg
Email : burtonbox@gmail.com

Monsieur Pierre-Emmanuel Comélieu (Haïti)

Château de Beauregard – Rue de Beauregard, 106 – 4654
Charneux (Herve)
Email : mimivamel@gmail.com

Monsieur Denis de Hecpée (Chili)

Faweux, 40 – 4920 Ernonheid (Aywaille)

Monsieur Albert Geradin (Finlande)

Rue Charles Morren, 2 – 4000 Liège
Email : albertgeradin@yahoo.fr

Monsieur Georges Goldinne (Thaïlande)

Boulevard Piercot, 14/92 – 4000 Liège
Email : cgeliege@gmail.com

Dr Georges Henrard (Norvège)

Route de Strivay, 58 – 4122 Neupré

Monsieur Marcel Houard (Guatemala)

Avenue Rogier, 19 – 4000 Liège
Email : anniehouard@gmail.com

Monsieur Jean-Marie Mesters (Afrique du Sud)

Boulevard Piercot, 18/41 – 4000 Liège
Email : mesters.jm@gmail.com

Monsieur Alain Nagelmaekers (Suède)

Campagne du Thier, 25b – 4870 Trooz

Email : an@b-g.be

Monsieur Didier Reynders (Tunisie)

Email : druccl@gmail.com

Monsieur Ernest Schmits**(Autriche, Communauté germanophe)**

Lascherterweg, 21 – 4700 Eupen

Madame Marie-Dominique Simonet**(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)**

Chemin des Thiers, 31 – 4131 Esneux

Email : simonet@lecdh.be

Dr Claude Stassart (Equateur)

Boulevard Frère-Orban, 8/71 – 4000 Liège

Monsieur Peter M.H.M.van Ettö (Pays-Bas)

Château des Fagnes, 4 – 4970 Houvegnéz (Stavelot)

Email : petervanetro@gmail.com

Table des Matières

Préface	5
A. La fonction consulaire, une fonction très ancienne... et très actuelle	9
B. Le Corps consulaire de la province de Liège	11
1. Gustave Ghilain, Président-fondateur du Cercle consulaire de Liège	11
2. Les premières activités du Cercle	12
3. Soixante membres au Cercle consulaire en 1930	13
4. La Deuxième Guerre mondiale	14
5. Joë Hogge, le deuxième Président du Cercle	15
6. Maurice Mathy, le dernier Président du Cercle	16
7. La constitution du Corps consulaire de la province de Liège	17
8. La fermeture de plusieurs Consulats généraux de carrière	21
9. La 4 ^e assemblée générale de la BCU à Liège	21
10. Le Prix du Corps consulaire	22
11. La présence du Corps consulaire à Liège	23
12. Le Maroc, dernier consulat général de carrière à Liège	26
13. La composition du Corps consulaire de 2013 comparée à celle du Cercle consulaire de 1927	27
14. La formation d'une commission internationale	28

C. 2014 – Le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et celui du Corps consulaire de la province de Liège	29
D. Annexes	31
Annexe 1 – Naissance du Cercle consulaire liégeois le 20 novembre 1914	33
Annexe 2 – Composition du Cercle consulaire de Liège en 1927	41
Annexe 3 – Corps consulaire de la province de Liège	59



Ardennais d'origine, l'auteur est né le 5 décembre 1938 à Gênes-Hodister actuellement commune de Rendeux. A l'exception de trois années passées à la Chanic à Kinshasa (1969-1972), il effectue sa carrière professionnelle dans le domaine des ascenseurs au sein du groupe américain Westinghouse repris en 1975 par le groupe finlandais Kone. Il devient Directeur général adjoint de Kone Belgium en 1989.

Il accepte en 1990 d'exercer la fonction de Consul honoraire de Finlande à Liège avec comme circonscription les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. A la fin de sa mission en 2010, il reçoit au nom de Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, la Cravate de Commandeur de l'Ordre du Lion de Finlande.

A l'issue de son activité professionnelle, il devient volontaire à la Croix-Rouge de Belgique et assure la Présidence du Comité provincial de Liège pendant deux mandats de quatre ans. Il reste un des trois jurés choisis pour l'attribution du Prix annuel par le Corps consulaire aux côtés de ceux de l'Université de Liège.

